

Thorigné-Fouillard,
Le 19 juin 2026

Dossier suivi par : Emmanuel BAZIRE
02 99 04 54 30
enfancejeunesse@thorignefouillard.fr

N/Réf : EB/45/2026

M. Benoît CLAUDON
Maire de Thorigné-Fouillard

à

**Mesdames et Messieurs les
parents d'élèves des écoles
publiques maternelle et
élémentaire des Prés Verts et
des Grands Prés Verts**

Objet : Information aux familles – Épisode de fortes chaleurs à compter du lundi 22 juin

Madame, Monsieur,

Les services météorologiques annoncent un épisode de fortes chaleurs à partir du lundi 22 juin. Dans ce contexte, et afin de préserver au mieux le bien-être et la santé des enfants accueillis dans les écoles publiques de la commune, des mesures d'adaptation sont mises en place.

Nous invitons les familles qui en ont la possibilité à récupérer leur(s) enfant(s) à partir de **11h45** et à les garder à domicile, le lundi 22 et le mardi 23 juin. Les écoles seront donc fermées les après-midis.

Cette démarche a pour objectif de réduire les effectifs présents dans les établissements durant les heures les plus chaudes de la journée.

Nous sommes conscients que certaines familles ne disposent d'aucune autre solution de garde, c'est pourquoi un **service minimum d'accueil (SMA)** sera maintenu pour les enfants concernés de 13h35 à 16h30.

Par conséquent, des agents du **pôle Enfance/Jeunesse de la collectivité** seront mobilisés dans le cadre de ce dispositif afin d'accueillir les enfants de la maternelle au CM2. Il est donc souhaitable que vous n'ayez recours à ce service qu'en l'absence de toute autre solution de garde.

Le **service de restauration scolaire**, tout comme les **accueils périscolaires du soir** seront assurés normalement pour les enfants présents sur les sites scolaires habituels.

Comptant sur votre compréhension et votre coopération face à cette situation exceptionnelle, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire
Benoît CLAUDON